

ALLIÉS ENSEMBLE !

Le Département de l'Allier lance une démarche inédite pour rapprocher entreprises et retour à l'emploi

Dans un contexte où de nombreux employeurs peinent à recruter tandis que des milliers de personnes restent éloignées de l'emploi, le Conseil départemental de l'Allier lance « Alliés Ensemble ! », une démarche de coopération unique en France destinée à créer des passerelles concrètes entre entreprises, collectivités, associations et bénéficiaires du RSA. L'objectif est simple : transformer les difficultés de recrutement en opportunités d'emploi durable pour les Bourbonnais.

Pensé comme un véritable réseau territorial, « Alliés Ensemble ! » met à disposition des employeurs des outils immédiatement mobilisables : recrutement sans CV, mise en situation professionnelle, accompagnement à l'intégration, sécurisation des contrats courts ou encore valorisation de l'attractivité du territoire. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique engagée par le Département depuis la création des Espaces Insertion Emploi déployés sur l'ensemble du territoire bourbonnais et dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le Plein emploi. Le Département va plus loin avec « Alliés Ensemble ! » en proposant un service sur mesure aux employeurs.

« Alliés Ensemble ! traduit une ambition forte : faire de l'Allier un modèle d'innovation sociale et de coopération au service de l'emploi. Cette démarche transforme les difficultés de recrutement en opportunités pour notre territoire et pour les personnes éloignées de l'emploi. »

Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier

UNE BOÎTE À OUTILS CONCRÈTE POUR LES EMPLOYEURS EN 5 SOLUTIONS

Pour simplifier les recrutements et sécuriser les parcours professionnels, le Département propose plusieurs solutions adaptées aux besoins des entreprises.

1. Tester un futur salarié grâce aux « 15 heures d'activité »

Les bénéficiaires du RSA peuvent intégrer une entreprise, une collectivité ou une association jusqu'à 15 heures par semaine dans le cadre d'une activité encadrée.

Sans coût pour la structure d'accueil, ce dispositif permet :

- D'identifier de futurs collaborateurs ;
- De transmettre les codes de l'entreprise ;
- De favoriser une reprise progressive d'activité.

Plusieurs structures bourbonnaises expérimentent déjà ce dispositif, parmi lesquelles **STELLANTIS**, Le **PAL**, **neuf collectivités** et différents services départementaux.

2. Recruter sans CV grâce à la méthode IOD

Avec la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande), le recrutement repose sur les compétences, la motivation et les besoins réels de l'entreprise plutôt que sur le parcours ou les diplômes. Concrètement, les médiateurs emploi du Département organisent une **mise en relation directe entre employeur et candidat**, sans CV ni lettre de motivation. Cette méthode permet souvent des recrutements plus rapides, plus humains et plus durables.

3. Accompagner l'intégration dans l'emploi

Parce que l'embauche ne constitue qu'une première étape, le Département accompagne également les employeurs dans l'intégration des nouveaux salariés. Des parcours individualisés peuvent être construits avec des actions de formation, de montée en compétences et un suivi régulier. Le Contrat d'Inclusion dans l'Emploi Départemental (CIED) peut mobiliser jusqu'à **10 000 € d'aide** afin de favoriser une insertion durable.

4. Sécuriser les contrats courts et éviter les ruptures

Les ruptures de contrat interviennent souvent dans les premières semaines suivant l'embauche. Pour prévenir ces situations, le Département assure un **suivi partagé entre employeur et salarié** afin d'anticiper les difficultés, consolider l'intégration et favoriser la pérennisation de l'emploi.

5. Valoriser les entreprises engagées via le site emploi.allier.fr

« Alliés Ensemble ! » permet aussi aux entreprises partenaires de renforcer **leur marque employeur** en valorisant leur engagement social et territorial. Les structures engagées pourront bénéficier d'une mise en avant via les supports départementaux, les actions de communication dédiées au dispositif ou encore la **plateforme Emploi Allier** (www.emploi.allier.fr), véritable outil de recrutement qui permet aux entreprises de déposer leurs offres et aux allocataires de déposer leur cv. Le Département souhaite ainsi mettre en lumière les employeurs qui choisissent de s'investir concrètement pour l'emploi local et l'insertion.

UNE CHARTE ET UN RÉSEAU D'ENTREPRISES ENGAGÉES

La démarche repose sur trois outils structurants :

- Une charte départementale « Entreprises Territoire Allier » ;
- Un guide recensant l'ensemble des dispositifs mobilisables ;
- Une convention de partenariat formalisant les engagements réciproques.

Les entreprises engagées pourront également valoriser leur implication sociale et territoriale à travers les supports de communication du Département et la plateforme emploi.allier.fr.

FAIRE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE UN ARGUMENT DE RECRUTEMENT

« Alliés Ensemble ! » ne se limite pas à l'insertion professionnelle.

Le dispositif permet également aux entreprises de s'appuyer sur les atouts du territoire bourbonnais dans leurs démarches de recrutement : qualité de vie, cadre résidentiel, services, environnement, tissu économique local et réseau Allier Bourbonnais Savoir-Faire. L'ambition est de renforcer simultanément l'attractivité du territoire, la compétitivité des entreprises et les opportunités d'emploi pour les habitants.

« Avec Alliés Ensemble !, nous faisons le choix d'une insertion plus concrète, plus humaine et plus collective. Cette démarche crée un lien direct entre entreprises, territoires et personnes accompagnées afin de construire des solutions durables vers l'emploi. »

Annie CORNE, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Allier chargée de l'Insertion et de l'Emploi.

CHIFFRES CLÉS DE L'INSERTION DANS L'ALLIER

- **10 500 allocataires du RSA dans l'Allier.** L'accompagnement des allocataires proches de l'emploi se partage entre France Travail et le Conseil départemental au travers des Espaces Insertion Emploi. **Ainsi, 847 allocataires du RSA** ont été accompagnés en 2025 par les espaces insertion emploi du Conseil départemental (Nouveaux entrants et allocataires proches d'un retour à l'emploi)
- **3 Espaces Insertion Emploi** déployés sur le territoire depuis juillet 2024 dans le cadre de la loi pour le Plein emploi et l'accompagnement intensif des allocataires du RSA ;
- **10 référents** et médiateurs emploi mobilisés au quotidien ;
- **259 entreprises partenaires** déjà engagées auprès du Département dans le retour à l'emploi des allocataires du RSA ;
- **147 mises en relation** Allocataires du RSA/ entreprises dans le cadre de la méthode IOD sur le bassin d'expérimentation Vichy communauté ;
- Jusqu'à **10 000 € d'aide** mobilisables via le Contrat d'Inclusion dans l'Emploi Départemental (CIED) ;
- **15 heures** d'activité hebdomadaires possibles avec 30 mises en situation professionnelles réalisées au sein de **9 collectivités et 5 entreprises** ;
- **96 emplois durables** sur l'année 2025 sur le bassin d'expérimentation Vichy communauté ;
- **100 % du territoire couvert** par les Espaces Insertion Emploi.